

3 CHIFFRES QUI FONT RÉFLÉCHIR

800m

C'est la distance minimum de freinage
d'un train lancé à pleine vitesse.

1,5m

Toute personne debout à moins d'1,5m
des voies sera aspirée par l'effet de souffle
au passage d'un train.

3750€ d'amende

C'est le montant encouru, assorti d'une peine
de 6 mois d'emprisonnement, pour toute
intrusion sur le domaine ferroviaire.



RFF et la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
s'engagent, et vous ?

Réseau Ferré de France fait de la
sécurité sur son réseau une priorité et
s'engage en partenariat avec la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur dans une
démarche de prévention afin d'éviter tout
drame humain sur le domaine ferroviaire.

Avec vous, nous pouvons changer les
choses. Si chacun prend conscience
des risques encourus aux abords des
voies ferrées et respecte les règles de
sécurité, des vies seront sauvées.

POUR ALLER PLUS LOIN :

www.rff.fr

En partenariat avec :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

regionpaca.fr

En collaboration avec :
SNCF, la Mairie de Cannes et la Mairie d'Antibes.



Prendre la voie ferrée
pour un raccourci,
c'est risquer sa vie.

RFF - RCS Paris - 412 280 727 00310 - Crédit photo: Thinkstock - RFF - Imprimé en CO - Document imprimé sur Papier - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

SORTEZ DES RAILS

Nos règles de sécurité
sont faites pour vous sauver. Respectez-les.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



LA VOIE FERRÉE N'EST PAS UN RACCOURCI

SOYONS RESPONSABLES

L'été, la voie ferrée de la Côte d'Azur est le lieu de tous les dangers. De nombreux imprudents n'hésitent pas à franchir les voies ferrées pour écourter leur chemin vers la plage.

Risquer sa vie et celles de ses enfants pour gagner quelques mètres, est-ce bien raisonnable ?

DES RISQUES BIEN RÉELS

Chaque année sur les voies, cette attitude irrationnelle occasionne des accidents et des décès. De plus en plus rapides et toujours plus silencieux, les trains ne préviennent pas.

Situé à 200m de vous, un train met à peine 3,6 secondes pour vous rattraper. Ne pouvant dévier de sa trajectoire, vous n'avez aucune chance d'échapper.

Par leur inconscience, les piétons empruntant des zones totalement interdites au public (voies ferrées, ponts-rails...) prennent un risque grave, voire mortel.

9 CONSEILS QUI SAUVENT LA VIE



CHOISISSEZ LE BON CHEMIN

Pour traverser la voie ferrée, **empruntez uniquement les passages spécialement aménagés pour les piétons.**



DÉFENSE D'ENTRER !

Le domaine ferroviaire n'est pas une aire de jeu. **C'est une propriété privée interdite au public.** Jouer sur des voies et des ponts de chemin de fer est dangereux et illégal.

NE CROYEZ PAS MAÎTRISER LES HORAIRES DES TRAINS

Des trains de fret circulent aussi sur les voies ; leurs horaires ne figurent pas sur les fiches horaires distribuées au public.



NE SOUS-ESTIMEZ PAS LA VITESSE D'UN TRAIN

Les trains sont plus près et avancent plus vite qu'on ne le croit. **La vitesse maximale d'un train est de 130km/h entre Cannes et Nice.**



NE VOUS FIEZ PAS AU SON

Un train arrive souvent très vite et ne s'entend qu'au dernier moment.



NE PENSEZ PAS QU'UN TRAIN PEUT S'ARRÊTER IMMÉDIATEMENT

Un train ne peut ni s'arrêter sur place, ni éviter l'obstacle. **Sa distance de freinage peut dépasser 1 km.**

OBÉISSEZ AUX SIGNAUX

L'arrivée imminente d'un train et donc l'interdiction de traverser les voies, est annoncée par l'allumage en rouge du pictogramme «piéton». Il est complété par l'indication «Stop» clignotante.



NE PENSEZ JAMAIS QU'UN TRAIN EST L'UNIQUE DANGER MORTEL SUR LES VOIES

Les caténaires alimentées en électricité (entre 1500 et 25 000 volts) peuvent **provoquer la mort par électrocution, même à distance (3m) par temps humide.**



SORTIEZ DES RAILS

Sur la Côte d'Azur, la voie ferrée longe les plages. Par inconscience ou négligence, beaucoup l'utilisent comme raccourci quitte à risquer leur vie à chaque fois.